



 Pôle-relais lagunes
méditerranéennes 

Rapport d'activité

VFINALE. mai 2017

Bilan 2016
Prévisionnel 2017

www.pole-lagunes.org



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat):

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Magali Boyce (CEN L-R), pole.lagunes.lr@cenlr.org

En PACA : Nathalie Barré (Tour du Valat), barre@tourduvalat.org

En Corse : Gwenaëlle Baldovini (OEC), baldovini@oec.fr

Sommaire

I. Bilan financier 2016 et prévisionnel 2017.....	8
<i>I.1 Bilan financier 2016.....</i>	<i>8</i>
<i>I.2 Budget prévisionnel 2017.....</i>	<i>10</i>
II. Actions 2016 et prévisionnel 2017	11
<i>II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10).....</i>	<i>11</i>
• Une base de données bibliographiques mieux valorisée	11
<i>II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20).....</i>	<i>12</i>
• Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED).....	12
• Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!.....	13
<i>II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10).....</i>	<i>15</i>
• Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux.....	15
• La newsletter 'Lettre des lagunes'	15
• Rédaction de fiches retour d'expérience :	16
<i>II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12).....</i>	<i>17</i>
• Journées mondiales des zones humides	17
• Journées européennes du patrimoine	19
• Projections-conférences-débats autour de l'étang de Berre	20
• Autres actions diverses.....	20
<i>II.5 Formation des gestionnaires (B20).....</i>	<i>22</i>
• « Mieux communiquer avec vos élus »	22
<i>II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30).....</i>	<i>24</i>
• Appuis spécifiques :	24
<i>II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40).....</i>	<i>26</i>
• N2 Glisse : sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion.....	26
• Pêche.....	27
<i>II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)</i>	<i>28</i>
• Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes	28
• Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'Etang de Berre.....	28
• Séminaire élus	29
• Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône	30
<i>II.9 Liens à l'échelle nationale (C).....</i>	<i>31</i>
• Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides et Portail national Zones Humides	31
<i>II.10 Liens à l'échelle internationale (D).....</i>	<i>32</i>
<i>II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E).....</i>	<i>33</i>
CONCLUSION	34

Liste des Annexes :

ANNEXE 1. Bilan financier 2016

ANNEXE 2. Budget prévisionnel 2017



Présentation du

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national



Pôle-relais Zones Humides

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Depuis 2008, les Pôles-relais sont coordonnés par l'Onema (devenu Agence française pour la biodiversité au 01/01/17) qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un [label national de reconnaissance](#) de leur action de diffusion et d'échange de connaissances,

Les [Pôles-relais Zones Humides](#) ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les DREAL, Agences de l'eau et l'Onema à un soutien privilégié des Pôles-relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

Cette place a également été réaffirmée dans le troisième [Plan national d'action en faveur des milieux humides \(2014-2018\)](#), notamment au sein de l'axe destiné à « mieux faire connaître les milieux humides et les services qu'ils rendent ».

Des missions communes, en faveur d'une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a pour objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

L'hypothèse formulée est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, au plus près du terrain...

Depuis 16 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est aujourd'hui formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.
- **un Comité d'orientation**, organe d'échanges et de réflexions entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les trois ans, des recommandations sur ses orientations.



OBJECTIFS :

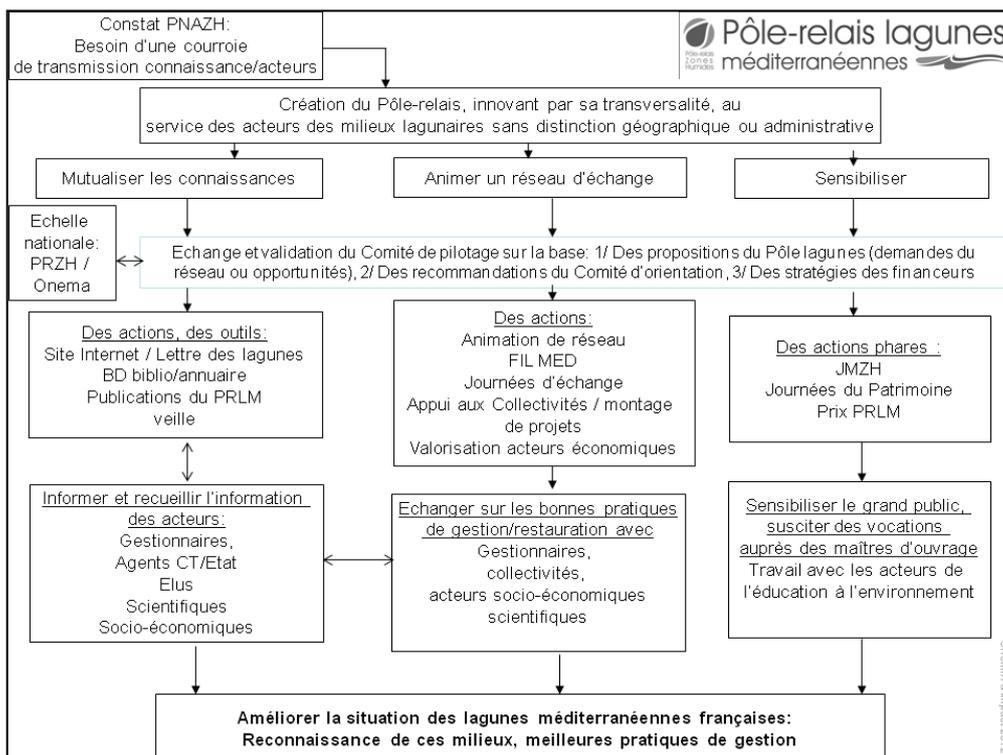
Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

selon les 3 axes :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,

Animer un réseau d'échange,

Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.



Stratégie d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR: entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

Retrouvez ci-après le schéma de fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :



Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :

- Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018
- Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Education, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar



En charge de coordonner :

5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France

- Mutualiser les connaissances
- Animer un réseau d'échange
- Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

PORTAILS INTERNET nationaux :

- zones humides
- les documents techniques sur l'eau

COMITE D'ORIENTATION

3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

COMITE DE PILOTAGE

Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

COORDINATION : TOUR DU VALAT

Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions
Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, BD documentaire

ANIMATION TERRITORIALE en Occitanie : CEN L-R

ANIMATION TERRITORIALE en PACA : TOUR DU VALAT



Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires :

- Gestionnaires, scientifiques, élus, agents des collectivités et de l'Etat, socio-professionnels, associations d'éducation à l'environnement, etc.
- En concertation avec les autres Réseaux d'acteurs locaux ou régionaux

ANIMATION TERRITORIALE en CORSE : OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

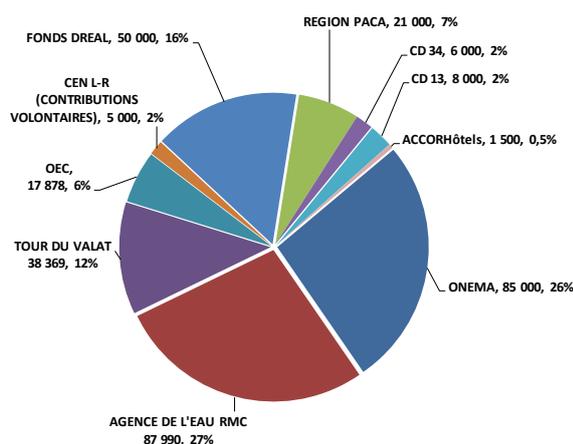


I. Bilan financier 2016 et prévisionnel 2017

I.1 Bilan financier 2016

Recettes prévisionnelles 2016 :

Le plan de financement, validé au COPIEL d'avril 2016, affiche un **budget prévisionnel 2016 de 320 737 €**, en diminution de 17 % par rapport au réalisé 2015 (fin des projets FEDER, ni EDF). Les financeurs sont les suivants :



Plan de financement prévisionnel 2016

Ce budget prévoit 680 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais, direction, experts, appui), soit 75 j de moins qu'en 2015. Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 48 k€, en baisse de moitié par rapport à 2015.

La répartition entre les 3 structures animatrices est la suivante : 214 084 € concernent la Tour du Valat (coordination et animation PACA), 71 785 € concernent le CEN L-R (animation Occitanie) et 34 868 € concernent l'OEC (animation Corse, limitée du fait d'un congé maternité).

L'Onema et l'agence de l'eau RMC représentent plus de la moitié du budget prévisionnel. Viennent ensuite les 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui totalisent 19% du budget prévisionnel. Le fond

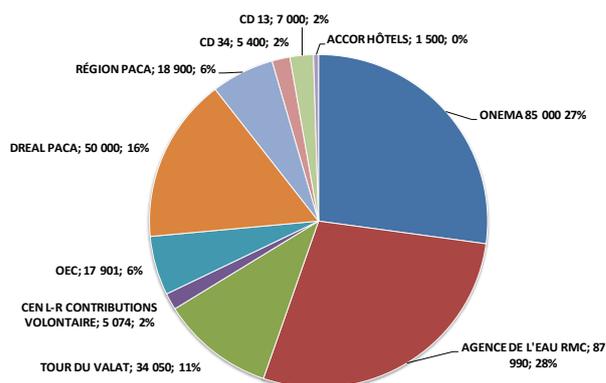
DREAL coordonné par la DREAL PACA pour les 3 régions, ainsi que les collectivités territoriales (Région PACA, CD 13, CD 34) se répartissent 26,5% du budget.

Enfin, un mécène privé (ACCORHôtels), représente 0,5% du budget.

Financement réel 2016 :

Sur ces prévisions, ces subventions ont été accordées intégralement, à l'exception de la région PACA (18 900 €), du CD 13 (7000 €) et du CD 34 (5 400 €).

Ainsi, le **financement réel 2016 est le suivant pour un montant de 312 814 €** :



Dépenses 2016 :

(Voir le bilan financier 2016 en **Annexe 1**)

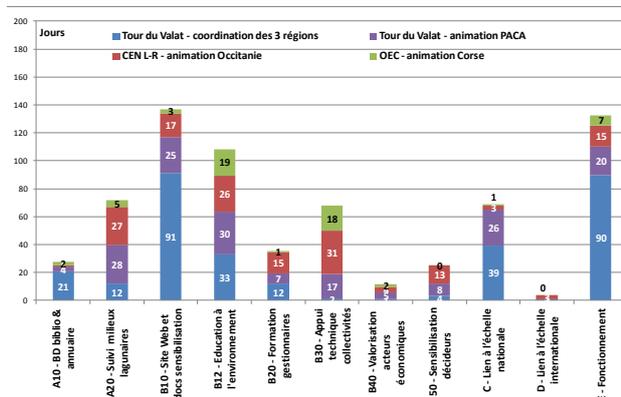
Les dépenses réelles 2016 s'élèvent à 312 814 € d'après le bilan réalisé en février 2017, soit environ 8 k€ de moins que le prévisionnel.

Certains ajustements au sein du budget ont ainsi été réalisés :

Temps de travail :

Globalement, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a passé 691 jours au lieu des 680 prévus initialement. Ces dépassements concernent principalement la Tour du Valat (15j). Ce cumul est inférieur d'environ 60j au réalisé depuis 2012, notamment du fait d'un congé maternité non remplacé en Corse.

La répartition du temps de travail alloué par poste (coordination, animation pour chaque région) est illustrée comme suit :



Temps de travail par poste et par structure réalisé 2016

La coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (coordinatrice et chargée de gestion de l'information) a mobilisé globalement 306 jours de travail (contre 284 prévisionnels).

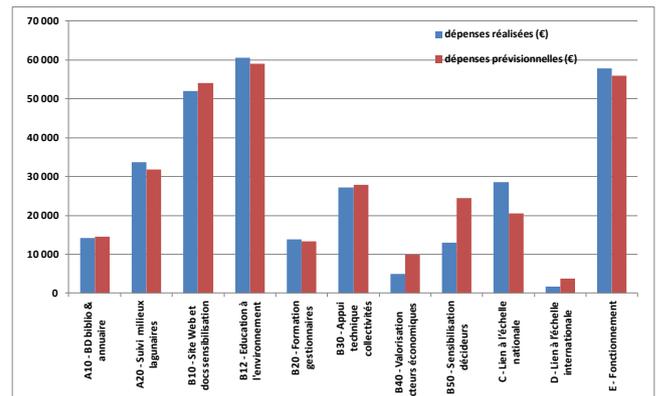
L'animation en Occitanie, PACA et Corse a mobilisé un total de 385 jours, pour respectivement 172, 155 et 58 jours de travail dans chacune des régions (contre 381 jours prévisionnels).

Frais de mission et prestations externes :

Une prestation non finalisée en 2015 a été réalisée en 2016 comme prévu concernant la mise en œuvre de la formation interrégionale sur la communication des équipes techniques gestionnaires avec leurs élus (B20). L'impression du PAC IZH en PACA (B50) n'a pas été effectuée, par décision du financeur (DREAL PACA).

Par ailleurs, deux actions préparées en 2016 ont été déplacées en 2017 pour leur mise en œuvre concernant un séminaire « élus » en Occitanie et en PACA ; les dépenses de prestation (5500 €) sont intégrées au bilan 2016 mais seront réalisées en 2017.

Les dépenses réelles par action sont relativement similaires à celles prévues comme l'illustre le graphique suivant :



Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2016

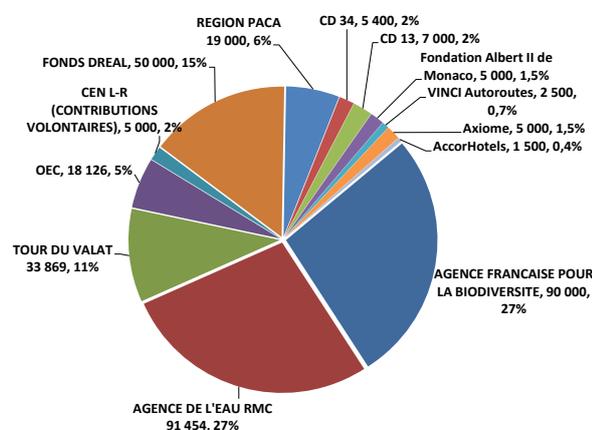
A noter, les dépenses liées à l'action B50 ont été significativement inférieures au prévisionnel du fait du report des séminaires (cf. mention ci-dessus). A l'inverse, le temps passé sur l'action C a été supérieur pour différentes raisons : plus forte implication pour l'organisation du colloque national sur la continuité écologique et sur les synthèses bibliographiques, nouvelles actions (réalisation d'un kakemono des Pôles-relais ZH, interview de la mission CGEDD vis-à-vis de la stratégie CESP).

I.2 Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel global du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour 2017, après discussion au Comité de pilotage du 24 novembre 2016 est de **333 349 €** (cf. **Annexe 2**).

Sur ce montant, 218 834 € concernent la Tour du Valat, 70 935 € concernent le CEN L-R et 43 580 € concernent l'OEC.

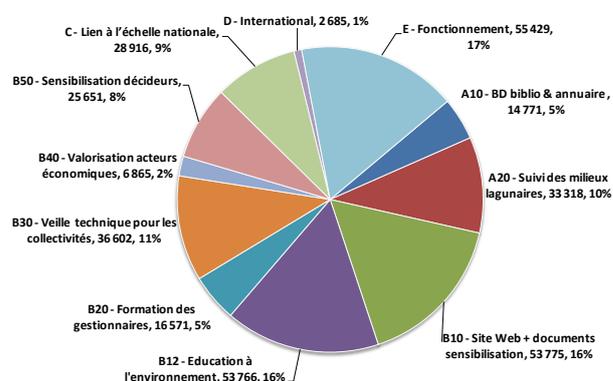
Les financeurs sont les suivants :



Plan de financement prévisionnel pour 2017

Ce plan de financement intègre de nouveaux mécènes : Fondation Albert II de Monaco, VINCI Autoroutes et Axiome. Il est supérieur d'environ 4% à celui de 2016. Il prévoit 704 jours de travail (incluant l'équipe du Pôle-relais, direction, experts, appui) soit 24 j de plus qu'en 2016. Les frais de mission de l'équipe, achats et prestations externes totalisent 45 k€, en légère baisse par rapport à 2016.

Le découpage par actions proposé est le suivant :



Découpage prévisionnel des actions pour 2017

Ce découpage a été discuté en Comité de pilotage le 24 novembre 2016 et validé le 6 mars 2017.



II. Actions 2016 et prévisionnel 2017

II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)

Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.

🌿 Une base de données bibliographiques mieux valorisée



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) (2011) bénéficie d'une interface conviviale. Aujourd'hui, elle met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une trentaine d'abonnés.

213 documents ont été ajoutés en 2016.

A ce jour, la BD compte **6672 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « les documents techniques sur l'eau »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Agence française pour

la biodiversité, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

La consultation de la base de données se maintient avec plus de 3 000 visiteurs qui ont consulté cet outil en 2016. Le nombre de pages consultées correspondant est de près de 140 000 en 2016.

La collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie (cf. C). Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, mis à jour l'une d'entre elles et a coordonné 2 nouvelles : « les espèces exotiques envahissantes en milieux humides » et « télédétection et milieux humides ».

Par ailleurs, l'annuaire des compétences compte **781 acteurs et 363 structures intervenant sur les lagunes**, il est mis à jour régulièrement. En 2016 il a été consulté 462 fois (contre 467 en 2013, 367 en 2014, 347 en 2015).

▪ PREVISIONNEL 2017 :

En 2017, ces activités seront poursuivies avec l'appui d'un stagiaire pour une durée de 3 mois et demi.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

🌿 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED)

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED, coordonné par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA. L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.



Sites suivis par le FILMED en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA

Le **FILMED** réunit une vingtaine de structures gestionnaires plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, Rutger De Wit, chercheur au laboratoire Ecosym à Montpellier.

L'animation du réseau s'est poursuivie avec deux réunions interrégionales toujours bien fréquentées par une trentaine de participants:

- Le 25 janvier 2016 en Camargue (13), avec pour objectif la restitution des bilans de suivi 2015, l'étalonnage du matériel et plusieurs présentations : UMR MARBEC sur les phanérogames, MRM sur le Plagepomi, Tour du Valat sur les open standards/plans de gestion ;



Réunion FILMED - 8 novembre 2016

- Le 8 novembre 2016 aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34) a été l'occasion de diverses présentations : Siel (étangs palavasiens) sur l'état de conservation des lagunes ; SYBLE sur les principaux résultats de l'étude « Risque d'inondation : suivis et mobilisation des acteurs » (étangs Palavasiens, Ingril, étang de l'Or) ; UMR MARBEC sur les travaux en cours sur l'écologie de la restauration et enfin la société SEMANTIC TS sur les méthodes de cartographie et de monitoring des petits fonds aquatiques.

L'alimentation de la BD de compilation et d'interprétation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les

données de l'année 2015. Cette BD permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune, de renvoyer vers le site internet du gestionnaire concerné, d'afficher des graphiques standardisés des suivis.

Ainsi, des synthèses standardisées des interprétations des résultats de 2015 ont été extraites et mises en ligne. Un projet a également été déposé au sein de l'appel à projet Suez, afin de consolider et développer de nouvelles fonctionnalités à cette BD (réponse attendue en mars 2017).

Par ailleurs, trois outils de synthèse sur le suivi en lagunes ont été élaborés en 2016 :

- Un récapitulatif des principaux indicateurs suivis par les gestionnaires a été imprimé sous forme d'un tableau format A2 et diffusé à environ 60 exemplaires aux membres du réseau. Ce document a été réalisé en partenariat avec le Cépralmar et avec l'appui du référent scientifique et de l'Ifremer.

- Une synthèse (format excel) pour inventorier quels suivis faune/flore/habitat sont réalisés en Occitanie et PACA.

- Une synthèse (format excel) rapportant un ensemble de réponses d'experts à des problématiques de gestion identifiées auprès des gestionnaires.

Enfin, l'animation FILMED a fait l'objet d'une demande de financement au sein d'un appel à projet Suez « Agir pour la ressource en eau » pour améliorer sa BD et notamment son interopérabilité avec les bases de données existantes et bien consultées, telle que celle de l'OSU OREME (Observatoire de REcherche Méditerranéen de l'Environnement, porté par l'Université Montpellier II).

La mise en œuvre du FILMED adaptée à la région Corse est restée dans l'attente de moyens

financiers complémentaires pour l'aide à l'acquisition de matériel.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

Cette action se poursuivra en 2017 avec en particulier l'aboutissement de la réflexion autour de la valorisation des synthèses mentionnées ci-dessus et le résultat de l'appel à projet Suez. Ces informations pourraient aussi faire l'objet d'une capitalisation dans le cadre de plateformes régionales ou nationales (SINP, Silene, Gwern). Par ailleurs, les données FILMED, sous réserve d'un accord des gestionnaires et de la faisabilité, pourraient venir alimenter l'OSU OREME.

Enfin, le lancement du réseau FILMED en Corse sera à nouveau proposé en fonction des moyens régionaux disponibles, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de veille sur les zones humides.

🌱 **Une plateforme Recherche-gestion : les scientifiques et gestionnaires à l'œuvre!**

Cette action vise à réunir scientifiques et gestionnaires pour favoriser le transfert de connaissances et le montage de projets collaboratifs.

Suite à la rencontre sur le thème « [La télédétection au service des zones humides littorales](#) » du 20 novembre 2016, un cahier de fiches récapitulatives a été initié, il sera publié en 2017.

L'année 2016 a également été dévolue à l'organisation d'une prochaine rencontre sur le thème « Cycle de vie des poissons en lagunes et leurs habitats » avec l'élaboration d'un document cadre et d'un questionnaire à l'attention des participants pour faire un état de lieux de l'information disponible sur les principaux ouvrages présents dans les canaux (hors masses d'eau). Cette rencontre aura notamment pour objectif de répondre au manque de connaissance sur le volet poissons

par les gestionnaires et de réfléchir à la gestion des ouvrages hydrauliques autour de la lagune.

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

Cette action se poursuivra en 2017 avec la mise en œuvre des actions mentionnées ci-dessus. La rencontre « poissons » aura lieu à le 14 mars 2017 pour les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA, et une autre en début d'été en Corse qui reprendra des éléments en terme d'acquis de la recherche et intégrera des éléments spécifiques à la Corse (relance du Plagepomi).



Enfin, à la demande de l'agence de l'eau RMC, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est intervenu en ouverture de la Journée "Eau & connaissance" Lagunes méditerranéennes le 26 mai 2016 à Montpellier,

en présence d'environ 110 participants venus de structures gestionnaires, services de l'état, collectivités, associations et instituts de recherche.



II.3 Site internet et documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet créé en 2004 et relooké en 2012 s'accompagne de la diffusion d'une Lettre électronique, la « Lettre des lagunes », qui diffuse l'information sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

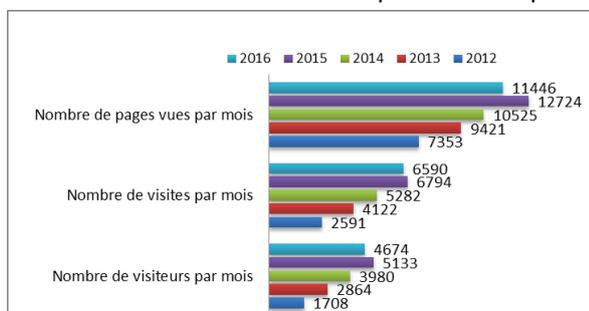
🌐 Site internet www.pole-lagunes.org et réseaux sociaux

Ce site Internet est un portail des actualités des lagunes. Il contient aujourd'hui plus de 1 680 pages de contenu (soit 400 de plus qu'en 2015), reliées entre elles pour capitaliser sur les informations diffusées.



Page d'accueil du site Internet

Sa consultation est en légère diminution avec aujourd'hui 6 600 visites mensuelles, comme l'attestent les statistiques ci-après :



Fréquentation du site Internet de 2012 à 2016

Depuis sa mise en ligne, ce portail de l'information sur les lagunes a déjà reçu 302 000

visites, soit 610 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes (près de 33 000 consultations/an), les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux qui contribuent à 4,5% de l'audience du site Internet :

- Sur Twitter, 283 tweets ont été publiés, lus par environ 64 000 utilisateurs et 819 d'entre eux y ont réagi, soit une moyenne d'environ 2,9 personnes qui cliquent, aiment ou partagent chaque tweet. Le compte est suivi par 696 abonnés (soit 200 abonnés de plus par rapport à 2015).

- Sur Facebook, 613 posts ont été publiés, lus par environ 83540 utilisateurs et 3563 d'entre eux y ont réagi, soit une moyenne d'environ 5,8 personnes qui cliquent, aiment ou partagent chaque post. Le compte est suivi par 464 abonnés (soit 180 abonnés de plus par rapport à 2015).

Enfin, en 2016, l'équipe a réfléchi aux points forts et faibles de son fonctionnement et quelques actions correctives ont été mises en œuvre (déplacement de contenus, mise à jour de fiches lagunes avec les gestionnaires).

🌐 La newsletter 'Lettre des lagunes'

3100 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', soit une progression d'environ 1600 destinataires en 4 ans.

Cette lettre, envoyée neuf fois par an, bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation continue de l'outil. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux



régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

Depuis avril 2016, un nouveau prestataire de diffusion de la lettre est utilisé afin d'augmenter sa délivrabilité auprès des abonnés et d'avoir une vision plus fine de sa lecture.

Une Lettre des lagunes hors série a été initiée sur le thème de la continuité écologique et sera publiée en 2017.

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra l'alimentation de son site internet avec les actualités.

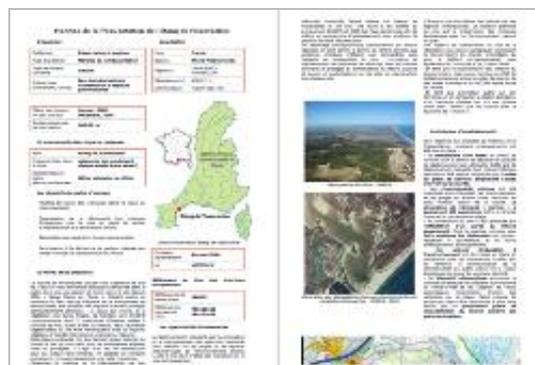
5 ans après sa mise en ligne, une réflexion aura lieu avec l'appui d'un prestataire pour une estimation de futures évolutions de son ergonomie (compatible tablettes, améliorer le dynamisme).

La Lettre des lagunes sera diffusée à 10 reprises dans l'année, dont deux hors-série (autour de la continuité écologique / report 2016 et autre sujet à identifier). La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles. Les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs continueront d'être recherchées.

🌿 **Rédaction de fiches retour d'expérience :**

En lien avec l'Agence française pour la biodiversité, les autres Pôles-relais ZH, et l'agence de l'eau RMC, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne la réalisation de fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales, afin de valoriser des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux

(animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...). Ces fiches sont co-réalisées avec les acteurs de terrain et valorisées chaque mois dans la Lettre des lagunes.



En 2016, 2 fiches retour d'expérience ont été postées sur le [Portail national zones humides](#): « Restauration des étangs et marais des salins de Camargue dans le cadre du LIFE + MC SALT », en lien avec le Parc naturel régional de Camargue & la Tour du Valat et « La restauration du lido du Jaï (étang du Bolmon) par des méthodes écologiques, simples et participatives » en lien avec le SIBOJAÏ.

Ceci porte à 16 le nombre de [fiches publiées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes](#) depuis le démarrage de l'action en 2010.

Par ailleurs, la fiche sur le Programme Vert Demain (2012) est en cours de mise à jour et 2 nouvelles fiches sont en cours de rédaction sur les thèmes suivants : Sentiers d'activités de pleine nature sur les étangs palavasiens (34) ; Recul stratégique : réaménagement du Lido du Petit et Grand Travers (34).

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

Les 3 fiches REX des années précédentes seront finalisées en priorité, une ancienne sera mise à jour et une nouvelle fiche sera rédigée sur les étangs de Villepey (Restauration d'une connexion maritime).

II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

Journées mondiales des zones humides

La coordination de cet événement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public sur le thème de l'année, grâce à l'organisation de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc.

Pour la 12^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a coordonné les [Journées mondiales des zones humides](#) de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème « Les zones humides pour notre avenir : modes de vie durables ».

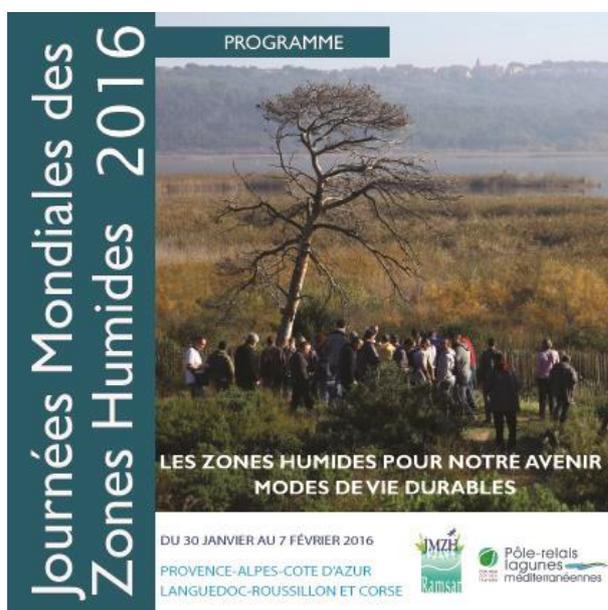
Depuis 2010, le relais de l'ensemble des animations françaises est réalisé sur le [Portail national zones humides](#) pour faciliter l'accès aux animations en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique. Depuis 2012, la coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes se réalise en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement : Onema (AFB), Pôles-relais ZH, Snpn, LPO, association Ramsar France.

La coordination de cet événement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes s'organise à l'automne précédent la manifestation. Ainsi, en novembre 2015, un appel à mobilisation avait été lancé pour des animations grand public en Occitanie et PACA. En Corse, les informations concernant les animations de la région ont été centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion. La coordination d'animations jeune public en PACA en collaboration avec le Graine PACA n'a pas pu être poursuivie en 2016 pour des raisons budgétaires.

En parallèle, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a conçu, imprimé et diffusé le programme de l'évènement en Méditerranée, et

a diffusé les affiches nationales et flyers coordonnés par l'Onema.

Début 2016, 1100 affiches et flyers Onema et 7 500 programmes réalisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes ont été diffusés dans les 3 régions, ainsi que des communiqués de presse, qui ont donné lieu à de nombreux relais dans les médias régionaux et locaux (TV, radio, presse).



Programme JMZH 2016 diffusé en Méditerranée

Sur les 626 animations réalisées au niveau national, **99 animations ont été réalisées sur les lagunes et alentours des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.**

C'est à nouveau dans les Bouches-du-Rhône et le Var que les manifestations ont été les plus nombreuses à être organisées cette année, suivis de près par l'Hérault.

Contrairement à l'édition 2015, la quasi-totalité des animations prévues s'est déroulée sans aléa climatique.



Nombre d'animations organisées par département (100 contre 116 en 2015)

Avec plus de **6500 personnes** - grand public, scolaires et jeunes des structures d'accueil collectif de mineurs, qui se sont rendues aux manifestations, le bilan de l'édition 2016 réalisé par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour la Méditerranée française annonce une participation à la hausse avec 700 participants de plus par rapport à 2015.

La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée réunit le plus grand nombre de participants comptabilisés (plus de 3115), suivie par la région PACA (2530) et Corse (160).

Les jeunes ont à nouveau constitué une cible privilégiée avec 1340 jeunes sensibilisés (1415 en 2015).

Par ailleurs, le groupe Accor (devenu ACCORHôtels), partenaire de cet événement avec le Pôle-relais lagunes méditerranéennes depuis 11 ans, a mobilisé comme de coutume une trentaine de ses salariés sur un chantier nature.

Le 12 mars 2016, des salariés de 6 hôtels Accor de Montpellier – Grande Motte et Balaruc se sont à nouveau mobilisés pour un chantier de mise en défens sur le site des étangs et marais des salins de Camargue (13), proposé en partenariat avec la Tour du Valat et le PNR de Camargue. Ce chantier a fait suite aux résultats du chantier de 2015, très encourageants du point de vue de la reproduction des oiseaux larolimicoles et de flamants sur l'ancien salin du Fangassier.



Chantier avec le groupe ACCOR le 12/03/2016 sur l'étang du Fangassier (13)

Toutes les structures organisatrices ont été destinataires d'un bilan numérique des JMZH en Méditerranée. Ce bilan a également été diffusé à tout le réseau d'acteurs des lagunes et sur le Portail national Zones Humides.



Bilan JMZH 2016, en ligne sur notre site Internet

Un bilan national numérique a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH, auquel a contribué le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf. action C).

Par ailleurs, à l'automne 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a préparé l'édition



2017 des JMZH, en lien avec les autres coordinateurs nationaux de l'évènement.

Les appels à mobilisation ont été lancés pour des animations Grand public dans les 3 régions méditerranéennes. Le programme prévisionnel de l'édition 2017 en Méditerranée a été finalisé.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

En 2017, la coordination des JMZH sur le thème « Des Zones Humides pour la prévention des catastrophes » a été programmée autour du 2 février pour des animations à destination du grand public. Il a été prévu :

- La diffusion du programme interrégional des manifestations 2017 en Méditerranée et des affiches et flyers nationaux.

- Un chantier en Occitanie sur un site du Conservatoire du littoral, géré par Pays de l'Or Agglomération pour les collaborateurs d'ACCORHôtels en Méditerranée.

- Un bilan global interrégional et la participation au bilan national coordonné par les Pôles-relais zones humides.

- La préparation de l'édition 2018 avec la coordination de l'appel à mobilisation sur les 3 régions et le relais des animations au niveau national via le Portail National.

🌿 **Journées européennes du patrimoine**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne depuis 8 ans les Journées européennes du patrimoine autour des sites lagunaires de Méditerranée française, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics, à une période de l'année plus propice aux excursions de terrain que les Journées mondiales zones humides en février.

En 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a poursuivi sa coordination sur le thème national « Patrimoine et citoyenneté » avec la diffusion de l'appel à mobilisation en mai, puis le soutien de

nombreuses animations pour réaliser un programme toujours étoffé, diffusé largement.

Les Journées du patrimoine ont à nouveau été coordonnées cette année avec l'appui des DRACs et la CT de Corse pour faciliter la saisie aux organisateurs d'animation. Les manifestations ont été relayées par les DRAC sur leur programme régional en ligne et sur le [site national des journées du patrimoine](#).

14 structures ont été soutenues financièrement pour l'organisation d'animations par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (contre 22 en 2015, du fait de la défection du soutien d'EDF).

Au total, les 17 & 18 septembre 2016, 110 animations (+10 par rapport à 2015) ont été organisées par 70 structures (+10 par rapport à 2015) sur 35 sites lagunaires et alentours.



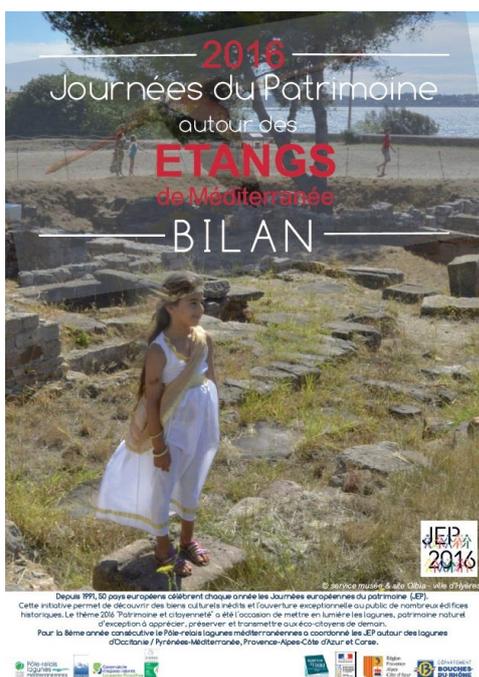
Programme JEP 2016 diffusés en Méditerranée

700 affiches, 5 000 programmes papier et un communiqué de presse ont été réalisés et diffusés dans les 3 régions méditerranéennes, ainsi qu'une expérimentation de 10 affiches grand format (1,20m*1,76m) sur la ville d'Arles.



Affiche grand format diffusée sur Arles, septembre 2016

Sorties nature, visites guidées, ateliers pédagogiques, conférences, expositions, spectacles ou contes, des dizaines d'animations gratuites et ouvertes à tous ont ravi petits et grands, profitant d'une météo très favorable, et permis la découverte des lagunes sous un autre angle !



Bilan JEP 2016, en ligne sur notre site Internet

Le bilan est à nouveau très positif : les 110 animations proposées ont généré une fréquentation record de plus de **21 500 participants** (16 000 en 2016, 10 600 en 2014) !

Le bilan a été diffusé sous forme numérique.

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

La mobilisation et la fréquentation autour de cet évènement liant la culture à l'environnement en 2016 a à nouveau confirmé qu'il permet de sensibiliser un public plus large.

Ainsi, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes prévoit de poursuivre cette action sur les 3 régions en septembre 2017 sur le thème national, en partenariat avec les DRAC et la CTC.

🌿 **Projections-conférences-débats autour de l'étang de Berre**

Deux soirées grand public dédiées à la projection du film « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée » produit en 2015 ont réuni globalement 120 personnes :

- la première, organisée avec la régie culturelle du San Ouest Provence le 3 février 2016 au Cinéma le Coluche à Istres (13) (report de la soirée du 25/11/2016)
- la seconde, organisée avec le Sibojai le 3 octobre 2016 à Châteauneuf les Martigues (13).

Chaque projection a été suivie d'un débat animé notamment par Alain Freydet, paysagiste conseil à la DREAL PACA, Luc Talassinos, chargé de mission paysage de la DREAL PACA et Sophie Séjalon, directrice adjointe de la délégation PACA du Conservatoire du littoral et des élus locaux.

🌿 **Autres actions diverses**

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) : intervention auprès des étudiants ingénieurs de Sciences et techniques de l'Eau de Polytech'Montpellier le 18 octobre 2016 sur la thématique « Animation et gestion intégrée des lagunes méditerranéennes ».

- Participation au comité de pilotage du programme « Sentinelles de la Mer » initié par le CPIE Bassin de Thau en 2015, visant à mettre en réseau au sein d'un portail internet commun, les observatoires existants de sciences participatives en lagunes et en mer et à animer les réseaux des



observateurs et mission de rapporteur externe pour une élève de Master 2 de l'Université de Montpellier ayant travaillé sur ce réseau des sentinelles de la mer.

Une action de sensibilisation a été menée auprès de 6 classes de primaires dans le cadre d'un salon développement durable organisé par la Ville de Châteauneuf-les-Martigues le 2 juin 2016.



Projection des films produits en 2015, aux enfants de primaires de Châteauneuf-les-Martigues, 02/06/16

Le Pôle lagunes a tenu un stand et valorisé des outils d'EEDD sur les lagunes (ex :la Laro-mobile du life+ Envoll) et présenté le film pédagogique « Lag'une découverte » ainsi qu' « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée ».

▪ PREVISIONNEL 2017 :

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2017, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Concernant le film « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée », une diffusion au sein des lycées agricoles du territoire PACA sera programmée et une nouvelle projection – conférence-débat le 2 février 2017 à Martigues.

En revanche il n'est pas prévu de reconduire l'action ponctuelle de sensibilisation auprès des scolaires sollicité par la commune de Châteauneuf-les-Martigues.



II.5 Formation des gestionnaires (B20)

« Mieux communiquer avec vos élus »

Dédiée aux salarié(e)s des structures de gestion des zones humides littorales de Méditerranée, cette journée de formation organisée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes dans le cadre de son appui au SRCE L-R a bénéficié de l'expertise de Rachel Vindry, sociologue spécialisée en communication environnementale et Béatrice Le Moël, docteure en psychologie sociale.

L'objectif : optimiser la communication interne et externe pour favoriser in fine une meilleure préservation des milieux humides littoraux dans l'aménagement du territoire.



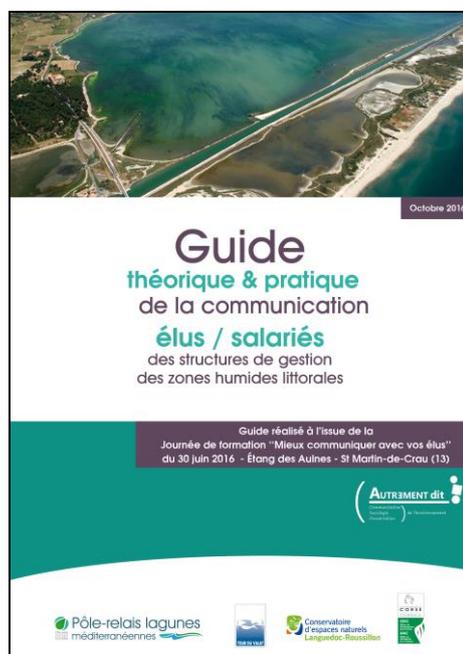
Formation le 30/06/2016 à l'Étang des Aulnes, Saint-Martin-de-Crau (13)

Cette formation a été construite grâce à des entretiens préalables conduits auprès de 7 élus des deux régions et aux résultats d'un questionnaire adressé en amont aux salariés des structures de gestion. Le diagnostic de communication ainsi que les solutions de communications ont ensuite été enrichis lors de 4 ateliers participatifs mis en place dans cette formation.

Une trentaine de participants majoritairement issus de structures de gestion des zones humides littorales d'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur a participé activement à la réussite de cette formation le 30 juin 2016. Les retours des

participants ont été globalement très positifs, et sollicitent une suite à cette formation (cf. ci-après).

A la suite de la formation, un guide pour optimiser la communication entre les salariés des structures de gestion et leurs élus est paru en octobre 2016. Son objectif est de présenter le diagnostic croisé élus / salariés de la communication interne et externe développée sur les ZH littorales, de présenter des solutions de communication, et d'apporter un éclairage théorique et pratique sur la communication.



Guide théorique et pratique de la communication élus / salariés des structures de gestion des zones humides littorales, octobre 2016.

L'ensemble des présentations de cette journée est [en ligne](#).

▪ PREVISIONNEL 2017 :

Les retours des participants à la formation 2016 sont positifs et nous sollicitent pour aller plus loin en 2017 avec une formation axée autant sur le fond que sur la forme : le marketing des outils de communication (conseils techniques en analysant des outils déjà élaborés par les



gestionnaires, pour faire un communiqué de presse, une interview, une plaquette...) et le choix des mots. L'idée de construire un argumentaire « lagunes » à destination des élus

fait consensus, en collaborant avec des chercheurs en psychologie sociale. Des communications prêtes à l'emploi « en cas de crise » pourraient aussi être utiles.



- leurs cibles et objectifs de communication afin de proposer selon les besoins des outil(s) mutualisé(s) par le prisme du paysage et/ou de l'art et/ou de la culture par exemple.

Côté PACA, concernant la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des lagunes (développée en 2013/2014 avec le MNHN), une réunion sera proposée avec le MNHN en début d'année pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre par le Siel (34) et faire le point sur les

questions et manques soulevés par le gestionnaire. Le niveau de sollicitation du groupe d'experts sera défini à ce moment là.

Côté Corse, l'OEC et la DREAL Corse réfléchissent avec l'agence de l'eau RMC à la réalisation d'une synthèse bibliographique de l'intérêt des grandes lagunes de Corse en terme de biodiversité (patrimoine écologiques, enjeux et actions existantes ou à mettre en place).



II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Ces actions visent à aider les acteurs économiques (tourisme, pêche, élevage, travaux) en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable.

N2 Glisse : sports de glisse et sites naturels remarquables du golfe du Lion

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un partenaire privilégié de ce projet porté par l'AAMP en partenariat avec l'EID Méditerranée, qui vise à une gestion durable des sports de glisse dans les espaces naturels.

Il a ainsi été associé à la réalisation de 2 films courts (octobre 2016) à l'attention des pratiquants de sports de glisse : un teaser évoquant de manière « sensible » le parallèle homme/nature pour attirer l'attention des pratiquants sur le fait qu'ils évoluent dans un milieu vivant et les inviter à visionner le deuxième clip qui, lui, laisse la parole à des professionnels de la glisse, conscients de la richesse et de la fragilité du littoral, qui ont fait évoluer leurs pratiques vers le respect de ce patrimoine naturel unique.



Glisse par Nature : Vers la sensibilisation des sportifs, 2016.

Le Pôle-relais a également été associé à l'organisation de la rencontre régionale « Sports de glisse et Nature sur le littoral » tenue le 07 novembre 2016 à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



Rencontre « Sports de glisse et Nature sur le littoral », 07/11/2016 © C.Pin / AMV

En PACA, en 2016 dans le cadre de la concertation continue du GPMM, un chantier de concertation sur le tourisme industriel et environnemental a été proposé sur le bassin ouest de Fos-sur-mer aux acteurs du tourisme et de protection et/ou sensibilisation à l'environnement. Ce chantier a abouti à un appel à manifestations pour que des animations grand public aient lieu sur le bassin ouest de Fos dans le cadre des journées « Septembre en mer ». Ces animations visaient une valorisation des patrimoines naturel et industriel des espaces gérés par le GPMM. Dans ce cadre, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé aux discussions autour du contenu et des critères de sélection de l'appel à projet, et a partagé son retour d'expérience sur les appels à manifestations qu'il porte annuellement. L'appel à manifestations du GPMM a été relayé au travers du site web et newsletter.

PREVISIONNEL 2017 :

Les actes du séminaire Nature et Glisse 2016 seront diffusés.

La phase finale du projet N2 Glisse est arrivée à terme fin 2016, une suite est envisagée, notamment pour l'extension et l'animation d'outils interactifs (type Météo des Oiseaux initié sur la Narbonnaise) au travers du Life Envoll dans un premier temps. Une réunion avec le comité du suivi du projet N2 Glisse est prévue

pour début 2017 afin de définir et programmer la suite des actions.

Concernant la concertation continue avec le GPMM : en retour de la première édition de l'Appel à manifestations et des animations proposées auprès du public sur un nouveau thème « entre nature et industrie », l'action devrait être reconduite en 2017.

Pêche

Concernant les poissons migrateurs, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé au Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) le 17 octobre à Lyon.

En 2016, à la demande de l'Onema, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a initié son appui au Forum des Marais atlantiques, porteur de l'action 49 du Plan national d'action milieux humides « connaître et évaluer le potentiel des

milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne », sur les marais périphériques des lagunes méditerranéennes. Il a participé au Comité de pilotage de cette action. L'objectif de ce travail est d'améliorer le volet connaissance pour avoir une meilleure image du territoire, alimenter le PLAGEPOMI 2016-2021 et faciliter par la suite le rapportage à l'Europe du plan de gestion anguille de la France, avec 2 composantes :

- Bancariser la connaissance existante (y compris marais périphériques) au sein du ROE puis compléter par les ouvrages manquants.
- Mettre en évidence des priorités d'intervention sur les ouvrages pour les rendre plus transparents.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

Ce travail se poursuivra en 2017.



II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Les élus et décideurs ayant été identifiés par le dernier Comité d'orientation comme un public cible à privilégier, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé spécifiquement sur cette action en 2016.

A ce titre, le Pôle-relais a rencontré plusieurs élus à leur demande :

- Mme Licari et M. Teisseire de la région PACA dans le cadre de leur suivi de la convention avec la Tour du Valat, en mai 2016

- M. JL Roumégas (Député de l'Hérault) dans le cadre de sa mission parlementaire sur le développement durable en Méditerranée. Ce rendez-vous en octobre 2016 a donné lieu à des propositions qui pourront être reprises dans son rapport d'information parlementaire à l'attention de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

L'échange d'informations avec JL Roumégas sera poursuivi en fonction des opportunités (éléments d'analyse en prévision de votes à l'assemblée nationale).

🌿 Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

La remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

En 2016, aucune action spécifique sur ce volet n'a été réalisée.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

La prochaine édition aura lieu en 2017 sur le thème « Economie et biodiversité » et remis aux

Assises nationales de la biodiversité en Corse le 6 juillet 2017.

🌿 Films pour la valorisation paysagère des milieux lagunaires méditerranéens, notamment de l'Étang de Berre

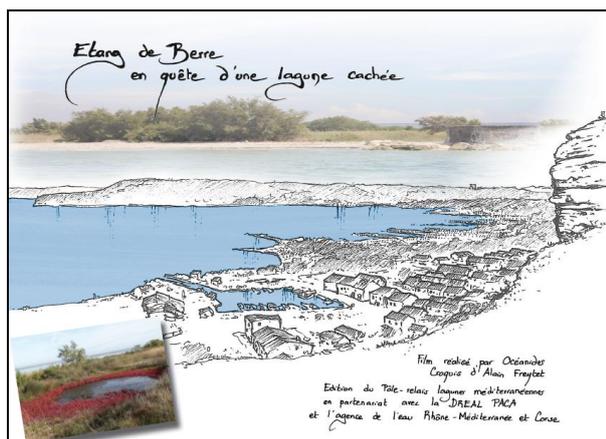
L'année 2016 a permis la diffusion des 2 films produits en 2015 par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (réalisation Océanides) et présentés sur clef USB au sein d'un livret de croquis du paysagiste Alain Freytet.



Film "LAG'UNE...Découverte !" (6 min 30) 2015



Film "Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée" (20 min) 2015



Livret de croquis d'Alain Freytet, 2015

Ce livret de 40 pages a été réédité fin 2015 à 200 exemplaires supplémentaires, incluant une clef USB support des 2 films réalisés. Il a été diffusé début 2016 aux centres de ressources (CIO, médiathèque et bibliothèque) situés dans les collectivités riveraines des milieux lagunaires des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Le film sur Berre a continué à voyager en 2016 en diverses occasions :

- soirée grand public au Cinéma le Coluche à Istres (13) le 3 février 2016 et à Châteauneuf les Martigues (13) le 3 octobre 2016 (cf. B12),
- Projection en marge de la JMZH au Palais de la Porte Dorée à Paris le 7 février 2016, dans le cadre du comité Medwet,
- au MEEM à Paris le 10 mars 2016 dans le cadre de la réunion du groupe ZH Infos « Loi de 1976, 40 ans de protection des zones humides ? ».

Par ailleurs, un article intitulé « L'approche intégratrice d'un territoire : l'identité de l'étang de Berre » est paru fin 2016 dans le [numéro 92-93 de la revue ZH Infos \(p24\)](#), au sein d'un focus consacré à l'anniversaire des 40 ans de la loi de protection de la nature.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

En 2017, Concernant une diffusion du film « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée » au sein des lycées agricoles du territoire PACA sera programmée et une

nouvelle projection – conférence-débat le 2 février 2017 à Martigues (13).

● **Séminaire élus**

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le séminaire élus sur le thème « S'adapter durablement au changement climatique en territoire lagunaire » a été programmé le 17 novembre 2016 à l'Hôtel de région à Montpellier avec au programme :

- Un état des connaissances actuelles et des effets attendus du changement climatique
- Des témoignages d'élus voisins qui ont fait des choix d'adaptation douce.
- Une projection vers la mise en œuvre d'actions concrètes en vue de recréer de l'activité sur les territoires littoraux et lagunaires.

Pour des raisons d'agenda des élus concernés et notamment d'Agnès Langevine de la Région, programmée pour introduire la rencontre, ce séminaire a été reporté et est finalement programmé pour le 02 mars 2017.

Côté PACA, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, l'agence de l'eau RMC et la région PACA ont avancé sur l'organisation d'un séminaire sur le thème « les villes, déjà en marche pour intégrer l'évolution du climat ». La DREAL PACA, la région PACA et l'ARPE seront intégrés aux réflexions en 2017.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

En 2017, les deux séminaires « changement climatique » à l'attention des élus seront mis en œuvre le 02 mars 2017 en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée avec une co-invitation Région / Pôle-relais et courant octobre/novembre 2017 en PACA (pour éviter les périodes de réserve électorales des présidentielles et des sénatoriales).

Porter à connaissance de l'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône

En 2013, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a réalisé, à la demande de la DREAL PACA un porter à connaissance sur l'inventaire des zones humides de PACA, sur 17 communes riveraines des lagunes méditerranéennes des Bouches-du-Rhône et du Var :

- Camargue : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Département 13)
- Grand Plan du Bourg : Fos-sur-Mer (13)
- Etang de Berre : Berre l'Etang, St Chamas, Miramas, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Port-de-Bouc, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Vitrolles, Rognac (13)
- Salins d'Hyères : Hyères (83)
- Etang de Villepey : Fréjus (83)



Couvertures de 3 fiches communales

Ce travail réalisé en 2013 a permis d'aboutir, en concertation avec les gestionnaires concernés, à une fiche pour chacune des 15 communes des Bouches-du-Rhône présentant : la cartographie des zones humides (intégrant le dernier inventaire des zones humides « avérées » et « à confirmer » réalisé par la DDTM13) et des

informations relatives aux habitats, aux espèces protégées, aux fonctions des zones humides, à la réglementation en vigueur, aux pressions et recommandations de gestion pour préserver ces milieux.



Fiche communale – intérieur

Néanmoins, ces documents n'ont pas été imprimés et diffusés largement à ce jour, à la demande de la DDTM 13. Dans le Var, les 2 fiches sont également restées en attente.

PREVISIONNEL 2017 :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes sollicitera à nouveau l'avis de la DREAL PACA, l'agence de l'eau, en concertation avec le Département des Bouches-du-Rhône. Il participera également aux réunions du comité technique qui sera piloté par le CEN PACA sur la réalisation du complément d'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône.

Pour la Corse il conviendra de diffuser les versions papier de l'atlas régional des zones humides, uniquement disponible en téléchargement sur le site internet jusqu'alors.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) et Portail national ZH

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'Onema pour ces diverses actions :

- **Portail national Zones Humides** (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>). Toutes les actualités du Pôle-relais lagunes méditerranéennes sont relayées sur ce Portail. Par ailleurs, 29 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales ».

- **Fiches retours d'expériences** (voir B10): 2 nouvelles fiches ont été mises en ligne et 3 sont en cours de rédaction ou de mise à jour et seront postées sur ce Portail.

- **Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :**

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 14 thèmes variés sur les milieux humides. En 2016, 6 nouvelles synthèses ont vu le jour et 2 ont été mises à jour.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à l'ensemble, il a coordonné 2 d'entre elles sur les espèces exotiques envahissantes en milieux humides et sur la télédétection en milieux humides et a mis à jour une synthèse sur la fréquentation touristique et les activités de loisirs sur les zones humides.



Synthèses bibliographiques éditées par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (2016)

- **Colloque national de l'Onema « La continuité écologique dans les zones humides littorales, un enjeu local, national et européen »** à Montpellier les 24 et 25 mars 2016 : participation au comité d'organisation (contact d'intervenants, logistique et accueil à Montpellier et Villeneuve-lès-Maguelone) et co-animation d'ateliers du colloque.

- **Groupe CESP (Communication, Education, Sensibilisation et Participation) dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH)**, co-animé par l'Onema et la Snpn : participation aux réunions le 19/05 et 27/09 dans les locaux de l'Onema à Vincennes, afin de réaliser un bilan de la CESP 2012-2014, et proposer une nouvelle stratégie pour l'avenir. Le bilan établi par ce groupe de travail a été analysé par le CGEDD, avec un focus sur la Méditerranée : le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi été l'unique Pôle-relais interviewé par Mmes Allag D'huisme et Makala du CGEDD, en mai 2016. Leurs propositions des axes de renforcement pour la future stratégie CESP sont en attente.

- **Séminaire national des documentalistes du Portail « Les documents techniques sur l'eau »** (Agences de l'eau, Onema, oieau, organismes de recherche, Pôles-relais zones humides) à Amiens les 22 & 23 septembre 2016.

- **Journées mondiales des zones humides :** participation au lancement national le 2 février 2016 à Brest, participation au bilan national 2016 et au comité de pilotage national des JMZH 2017 le 15 novembre 2016.

- **Poursuite du pilotage du groupe inter-pôle sur le volet communication :** réalisation d'un kakémono de présentation des Pôles-relais Zones Humides.



Visuel du kakemono 2016

- Rencontre des Pôles-relais Zones humides à Vincennes (13/10) autour des réflexions en lien avec la création de l'AFB en 2017.
- Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales : rencontre du MNHN et de l'Onema (14/11, Vincennes) en vue de l'intégration en 2017 des ZH littorales dans la méthode parue en 2016.

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

Ces actions seront poursuivies :

- Alimentation du Portail national Zones Humides

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de l'association Ramsar France dans ses activités (diffusion au réseau, relais des personnes ressources), notamment pour la recherche de centres pédagogiques zones humides, la diffusion des 'Cap sur', la diffusion de l'information concernant les sites Ramsar, et enfin les liens avec l'association Medwet.

Suite à un questionnement de la DREAL Occitanie, le Pôle-relais lagunes

- Réalisation de fiches retours d'expériences (cf. B10).
- Mise à jour et réalisation de synthèses bibliographiques.
- Poursuite du pilotage du groupe inter-pôle sur le volet communication et mise à jour si besoin de la plaquette des Pôles-relais Zones Humides.
- Participation au Groupe de "communication, éducation, sensibilisation et participation" (CESP) du Groupe national milieux humides, en vue de définir une nouvelle stratégie, qui viendra en appui à l'actuel Plan national d'action milieux humides 2014-2018. Ce travail sera à prendre en compte dans nos futures actions.
- Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides littorales : poursuite de l'appui pour l'avancement du travail avec le MNHN et l'Onema et divers partenaires en vue de l'intégration en 2017 des ZH littorales dans la méthode parue en 2016. Il s'agira notamment de participer au comité de pilotage local piloté par Biotope avec un stagiaire de l'Agence française pour la biodiversité basé dans leur siège de Mèze pour tester la méthode en Méditerranée.

méditerranéennes est intervenu en soutien à la demande de désignation Ramsar du site « Etang de Salses-Leucate et ses milieux humides périphériques » (11) engagée par le gestionnaire (syndicat RIVAGE).

▪ **PREVISIONNEL 2017 :**

En 2017, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de



sites Ramsar. Il appuiera les gestionnaires en fonction des demandes et poursuivra son soutien à la demande de désignation Ramsar de du site « Etang de Salses-Leucate et ses milieux

humides périphériques » (11) engagée par le gestionnaire (syndicat RIVAGE).

II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

Les actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation de 3 réunions d'équipe.
- Organisation de 4 comités de pilotage le 05/04, 05/07, 11/10 et 24/11.
- Organisation du comité d'orientation (enquête, programme, invitation) le 18 novembre 2016 à la Tour du Valat, finalement repoussé à 2017.
- Recherche de financements auprès des financeurs traditionnels, et développement de nouveaux partenariats techniques ou mécènes (Axiome, Albert II de Monaco, Vinci Autoroutes) ; édition de 2 fiches projets pour inciter au mécénat, diffusées lors de la rencontre "La Biodiversité, levier de développement pour votre entreprise" à la Villa MED (15/12, Marseille).
- Réponse à l'appel à Projet Suez avec le projet « Partager des connaissances sur le suivi des milieux humides littoraux : le FILMED, un lien entre gestionnaires des lagunes côtières, grand public et élus des territoires ».
- Soutien et propositions « lagunes » pour un futur projet Life intégré sur les habitats marins,

porté par l'agence des aires marines protégées (20 M € / 8 ans). Réponse favorable reçue le 1er décembre 2016 pour un dépôt le 15 mars 2017.

- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2015, programme d'action prévisionnel et budget 2016, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité
- Recrutement d'un stagiaire en charge de la gestion de la base de données documentaires et d'une volontaire de service civique, Erika Audry pour 12 mois.

▪ PREVISIONNEL 2017 :

En 2017, l'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique.

Une recherche de financements supplémentaires sera réalisée auprès de mécènes, de financeurs publics (Initiative de l'agence de l'eau RMC en faveur de la biodiversité) ou de fonds européens (Life intégré habitats marins et/ou Life gouvernance et information Medwet), en accord avec le comité de pilotage.



CONCLUSION

L'ANNEE 2016 EN BREF :

En 2016, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a encouragé de meilleures pratiques de gestion et favorisé une meilleure reconnaissance de ces milieux, selon ses 3 axes d'action :

Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques

Le site Internet a poursuivi sa diffusion de l'actualité des lagunes avec 400 pages de contenu supplémentaires. Il a reçu 80 000 visites sur l'année et a gagné 380 abonnés sur les réseaux sociaux qui relaient ses actualités. Huit numéros de la Lettre des lagunes ont été diffusés à 3100 acteurs, soit 350 abonnés supplémentaires. Enfin, près de 6 700 notices bibliographiques sont disponibles et relayées sur le Portail national « les documents techniques sur l'eau ».

Animer un réseau d'échanges

Une formation "Mieux communiquer avec vos élus" a été suivie par une trentaine de participants, principalement gestionnaires de milieux humides en PACA et Occitanie, avec l'expertise d'une sociologue et d'une docteure en psychologie sociale. L'animation du FILMED s'est poursuivie avec deux rencontres autour du suivi physico-chimique simplifié d'une vingtaine de lagunes d'Occitanie et PACA et la réalisation d'outils de synthèse à destination des membres. Par ailleurs, une rencontre régionale en Occitanie sur le thème « Sports de glisse et Nature sur le littoral » a été coorganisée avec le projet N2 Glisse pour faire se rencontrer gestionnaires et pratiquants de sports de glisse. Enfin, un colloque sur le thème "La continuité écologique dans les zones humides littorales, un enjeu local, national et européen" a été coorganisé notamment avec l'Onema, les DREAL et l'agence de l'eau RMC.

Sensibiliser au travers d'évènements phares

La coordination d'un programme interrégional d'animations en sites lagunaires s'est poursuivie et a atteint un nouveau record de participation avec 6 500 participants comptabilisés pour les Journées mondiales des zones humides en Méditerranée et 21500 pour les Journées Européennes du Patrimoine.

L'année 2016 a également été dédiée à la valorisation des 2 films issus du projet Feder visant la valorisation des paysages lagunaires finalisé en 2015 : le film pédagogique de 6 min « Lag'Une...Découverte ! » à destination du jeune public, et le film documentaire de 20 min « Etang de Berre, en quête d'une lagune cachée », accompagné d'un livret de croquis à destination des élus, des acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire et du grand public. Ces productions ont été largement diffusées et ont conduit à de multiples projections-conférences.

Au niveau national, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a répondu favorablement à la demande de rencontre de Mmes Allag D'huisme et Makala du CGEDD, mandatées pour analyser le dispositif national de Communication Education Sensibilisation Participation (CESP) 2012-2014. Leurs propositions alimenteront la nouvelle stratégie CESP qui s'inscrit dans le plan national d'action en faveur des milieux humides.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes tient à remercier son stagiaire Manuel Donnadieu pour son appui à la gestion de l'information et la communication et Erika Audry pour son appui en tant que volontaire de service civique d'avril 2016 à 2017.